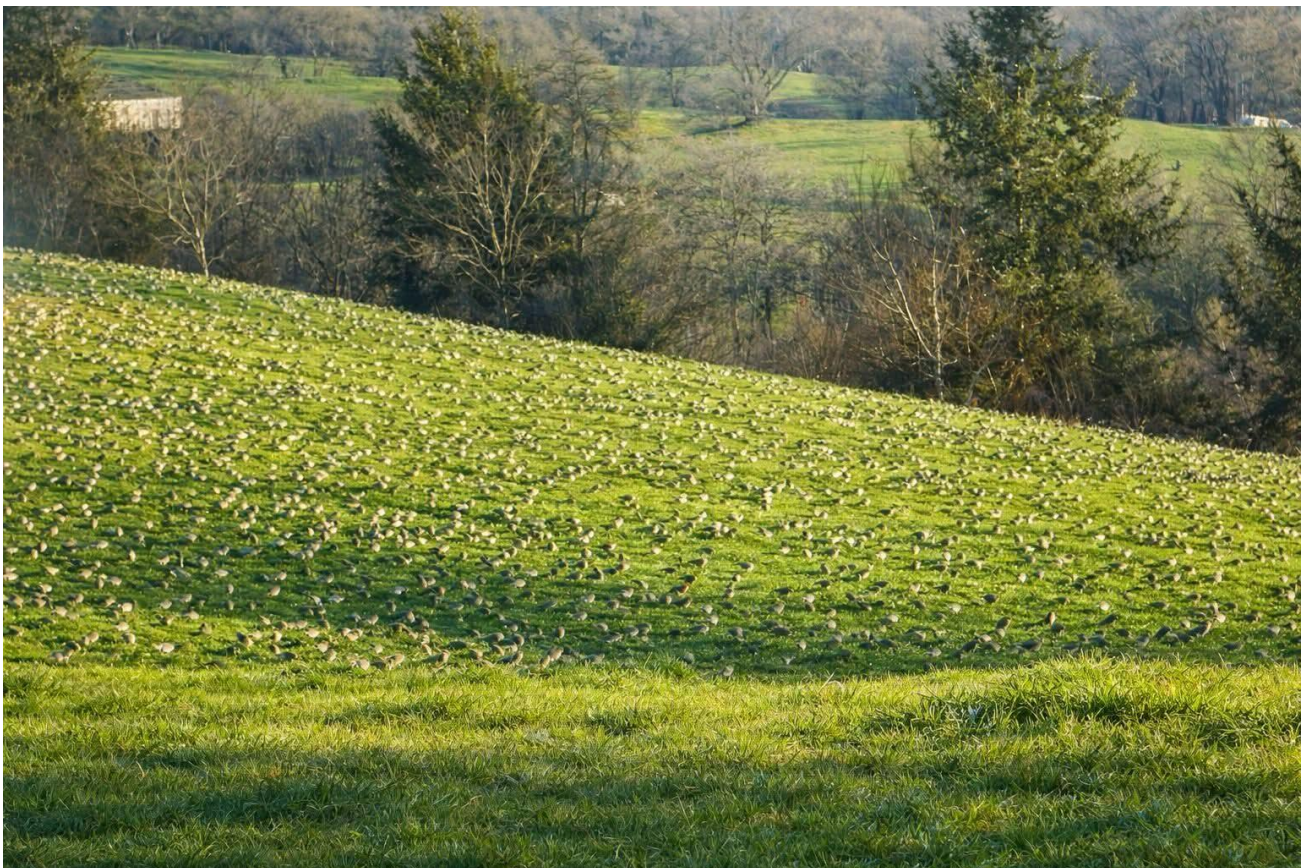




Bilan des recensements en hivernage
du pigeon ramier (*Columba palumbus*)
Saison 2025/2026



(Source photo : Eric ODEN -ST FDC Creuse)

1. Introduction

De 1990 à 1997, cinq départements (Landes, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Lot-et-Garonne et Gers) ont réalisé des dénombrements de pigeons ramiers hivernants dans leurs secteurs agricoles. Depuis 1998, les départements du Tarn-et-Garonne, de la Gironde, de la Dordogne et du Lot les ont rejoints. Puis en 2005, c'est le département de la Vienne qui débute cette étude, suivi en 2006 par les autres départements de la région Poitou-Charentes. Et depuis 2010, les départements du Limousin contribuent également aux dénombrements des oiseaux en hivernage.

Afin de mieux comprendre les conditions de l'hivernage du pigeon ramier dans cette zone d'étude et de suivre l'évolution interannuelle de ses effectifs, dans le cadre de la gestion des populations, ces 17 départements suivent un protocole standardisé et adapté à l'habitat fréquenté.

Les différences interannuelles servent d'indicateur pour juger de l'évolution de ces populations hivernantes.

1.1 Présentation des zones de suivi

En Aquitaine et Midi-Pyrénées, la zone d'étude occupe une superficie d'environ 800 000 hectares. Bien que le pourcentage de couverture arborée varie entre 15 et 40 % de la superficie de chaque département, l'exploitation agricole du territoire est importante et les cultures de maïs peuvent représenter, notamment, 25 à 26 % de la superficie agricole utile.

En Poitou-Charentes, sur les sols les moins fertiles, forêts et prairies couvrent de grands espaces, souvent bocagers. À l'inverse, les labours dominent dans les plaines découvertes où les cultures de maïs représentent 12% de la surface agricole utile.

Le Limousin est situé sur la bordure nord-ouest du Massif central. Il est occupé en son centre et à l'est par le plateau de Millevaches, vaste région humide. Le reste de la région est partagé entre vallées bocagères et verdoyantes, gorges boisées, bas plateaux semi-bocagers et plaines maraîchères.

1.2 Méthodologie en zone agricole

En zone agricole, l'organisation de ces recensements repose le plus souvent sur des réseaux d'observateurs bénévoles. Les comptages ont un caractère « flash » et tous les dortoirs susceptibles d'abriter des pigeons ramiers sont visités. Les recensements se réalisent à l'aube, l'observateur occupe son poste avant le lever du jour. La veille dans l'après-midi, une estimation des pigeons entrant au dortoir est réalisée et le point de concentration est repéré. Cette donnée est utilisée comme valeur du nombre des pigeons du dortoir si, au matin du jour de recensement, les conditions climatiques empêchent la réalisation correcte du dénombrement. Les pigeons ramiers sont comptés lorsqu'ils abandonnent le dortoir de façon naturelle, par eux-mêmes, sans intervention pour forcer leur départ. Dans certains cas, le recensement est réalisé jusqu'à midi, bien que généralement, le départ ait lieu dans les deux heures après les premières lueurs du jour.

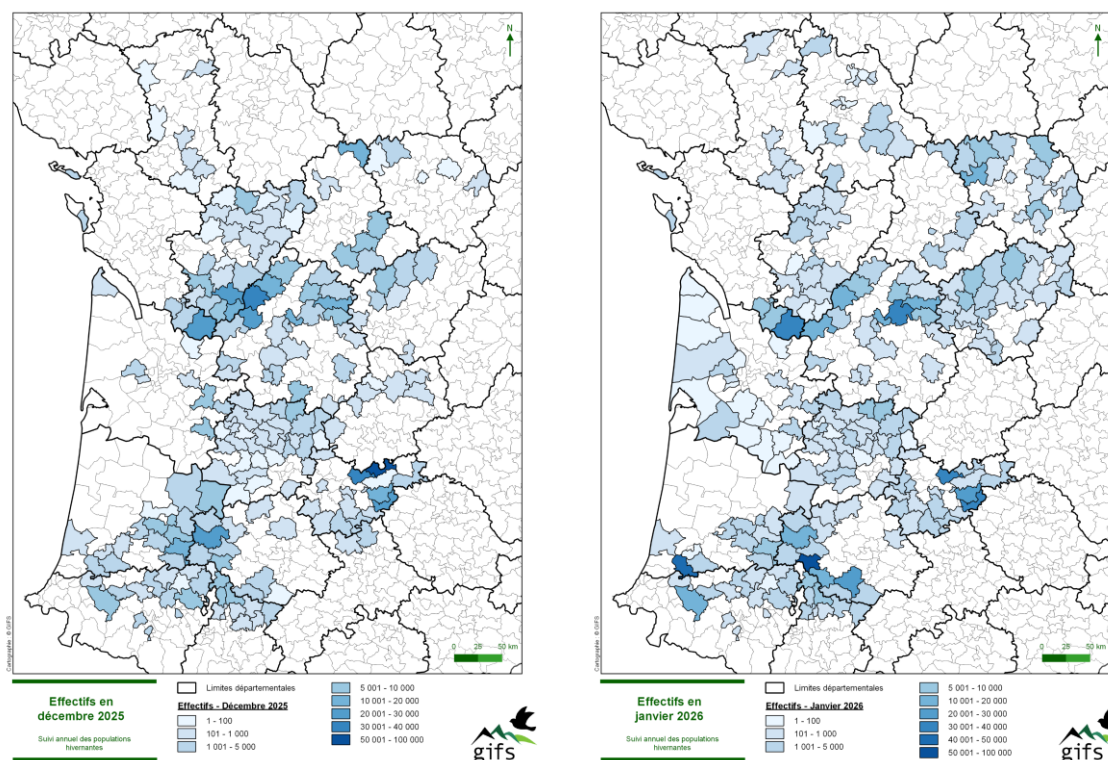
1.3 Méthodologie en zone forestière

Les oiseaux sont dispersés le soir en forêt mais concentrés en milieu de journée autour des grandes cultures enclavées. Les recensements nécessitent de survoler les lisières des plaines agricoles afin d'effaroucher les oiseaux posés sur les arbres ; ceux-ci se regroupant alors en un vol appréciable par l'observateur.

Les tracés de prospection sont préétablis et respectés d'un comptage à l'autre, la répartition des observateurs professionnels fédéraux étant également identique. Ils sont effectués simultanément une fois par mois en décembre et janvier. Pour éviter les contraintes tant météorologiques que réglementaires, deux à trois samedis par mois sont réservés pour la réalisation du comptage. Seul celui ayant connu les conditions les plus favorables pour les circuits est retenu. Le survol des pourtours des zones de gagnage est effectué en milieu de journée (période de regroupement), en avion à basse altitude (100-150 m) afin de lever les oiseaux pour estimer leur nombre.

2. Résultats de l'hivernage

Départements	Décembre 2025	Janvier 2026
Dordogne	203 500	138 900
Gironde	22 007	11 321
Landes	49 860	62 270
Lot-et-Garonne	34 240	40 200
Pyrénées-Atlantiques	26 185	29 361
AQUITAINE	335 792	282 052
Haute-Garonne	2 500	-
Gers	51 693	136 845
Lot	4 050	-
Hautes-Pyrénées	26 565	32 480
Tarn-et-Garonne	185 780	108 780
MIDI-PYRENEES	270 588	278 105
Deux-Sèvres	1 658	2 425
Charente	67 795	8 890
Charente-Maritime	31 580	57 620
Vienne	-	12 720
POITOU-CHARENTES	101 033	81 655
Creuse	4 131	42 660
Corrèze	16 500	55 000
Haute-Vienne	37 458	8 297
LIMOUSIN	58 089	105 957
TOTAL	765 502	747 769



***Répartition des effectifs hivernants de pigeons ramiers
(Carte de gauche : décembre 2025, carte de droite : janvier 2026).***

3. Commentaires

L'hivernage 2025/2026 du pigeon ramier dans le Sud-Ouest de la France se distingue par un caractère particulièrement atypique qui tranche nettement avec les dynamiques observées lors des saisons précédentes. Les résultats du recensement hivernal indiquent un total de **765 502 individus comptabilisés en décembre 2025 contre 747 769 en janvier 2026**, soit une diminution très limitée d'environ **2 %** entre les deux sessions de comptage.

Cette quasi-stabilité des effectifs à l'échelle globale constitue un élément marquant de la saison. Elle suggère que les oiseaux sont restés présents en nombre dans la zone d'étude tout au long de l'hiver, avec des déplacements internes plus importants qu'un véritable départ vers d'autres secteurs.

Les contrastes régionaux observés confirment cette lecture. L'Aquitaine présente une diminution des effectifs entre décembre et janvier, bien que celle-ci reste modérée, tandis que les régions de l'intérieur comme Midi-Pyrénées et le Limousin enregistrent une progression hivernale. Cette dynamique traduit un déplacement progressif des palombes vers des secteurs plus favorables en cours d'hiver, avec un rééquilibrage spatial des effectifs.

Le poids de certains départements apparaît déterminant dans cette structuration, notamment le Tarn-et-Garonne qui concentre des effectifs très importants en début d'hiver, mais aussi la Dordogne qui conserve un niveau élevé d'hivernage en janvier. Dans le même temps, la Corrèze illustre particulièrement bien cette redistribution vers des secteurs moins

traditionnels, avec un hivernage important observé sur l'ensemble du département, y compris sur le plateau de Millevaches habituellement peu concerné. Les difficultés rencontrées pour estimer les effectifs, en raison de mouvements très marqués, confirment cette dynamique de forte mobilité.

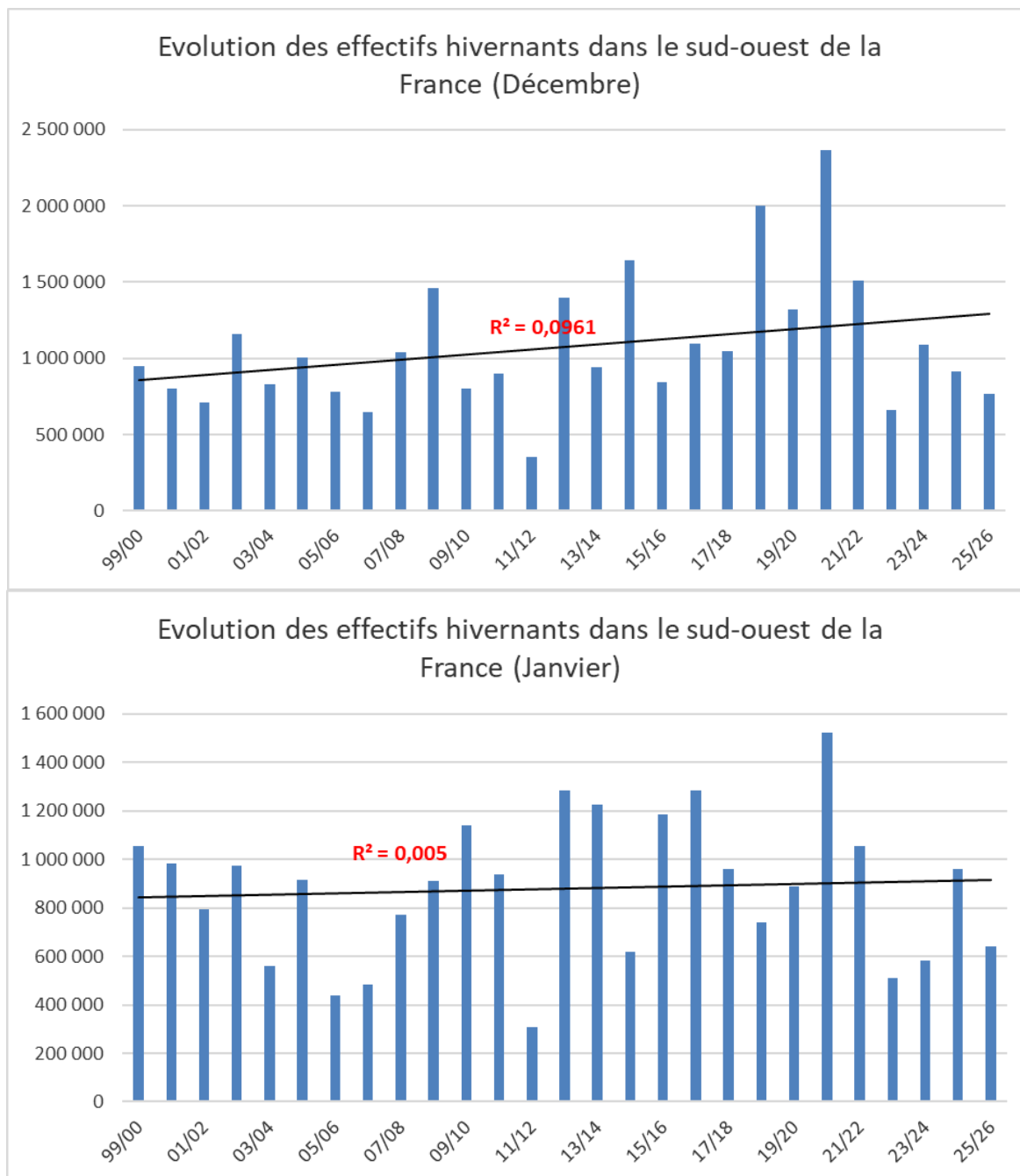
Cette redistribution géographique s'inscrit dans un contexte écologique particulier marqué par une disponibilité alimentaire globalement défavorable. Plusieurs facteurs convergents ont été signalés par les observateurs de terrain, notamment des récoltes précoces suivies d'un enfouissement rapide des résidus culturels, la mise en place immédiate d'engrais verts limitant l'accès aux graines en surface, ainsi qu'une production de glands souvent faible selon les territoires. Dans les Landes, par exemple, les effectifs hivernants restent inférieurs à ceux observés lors des années favorables, tandis qu'en Gironde les niveaux observés demeurent largement en dessous des moyennes historiques.

Au-delà des niveaux d'effectifs, le trait le plus marquant de la saison réside dans la mobilité exceptionnelle des oiseaux. De nombreux départements signalent des dortoirs instables, occupés seulement quelques jours avant un déplacement vers un autre secteur. Cette instabilité traduit un comportement opportuniste, les oiseaux exploitant successivement différentes zones selon la disponibilité locale des ressources alimentaires.

Malgré cette dispersion généralisée, certaines concentrations importantes ont néanmoins été observées ponctuellement, illustrant la forte hétérogénéité spatiale de l'hivernage cette année. Plusieurs dortoirs ont localement regroupé des effectifs très élevés, parfois supérieurs à cent mille individus, ce qui explique une part importante des effectifs recensés et contribue à structurer fortement la répartition régionale.

Au regard de l'ensemble des données collectées, l'hiver 2025/2026 ne peut donc pas être considéré comme un hiver pauvre en palombes mais plutôt comme une saison caractérisée par une modification de leur stratégie d'occupation de l'espace. Les oiseaux semblent avoir privilégié une utilisation dynamique et opportuniste des habitats disponibles, se déplaçant fréquemment pour exploiter les ressources ponctuelles plutôt que de se concentrer durablement dans des zones traditionnelles d'hivernage.

4. Tendances d'évolution de la population entre 1999 et 2026 dans le grand Sud-Ouest de la France



Depuis 1999, les populations des pigeons ramiers hivernant dans le Sud-Ouest ont une tendance d'évolution à la hausse.

L'analyse des données historiques depuis 1999 révèle plusieurs évolutions marquantes :

- Une tendance à la dispersion des effectifs hivernants, avec des dortoirs plus éparpillés et une répartition moins concentrée sur certains sites emblématiques.
- Une corrélation accrue avec l'agriculture, notamment via la gestion de l'interculture hivernale, qui façonne les disponibilités alimentaires et influence nettement les choix d'hivernage des palombes.

L'analyse interannuelle permet de replacer ces résultats dans une perspective plus large. Malgré des effectifs globalement élevés et une stabilité inhabituelle entre décembre et janvier, cette saison s'inscrit dans une dynamique toujours fortement dépendante des conditions environnementales annuelles. Les variations observées d'une année à l'autre confirment que l'hivernage du pigeon ramier reste étroitement lié aux ressources alimentaires disponibles et aux conditions climatiques, suggérant que les niveaux observés cette saison relèvent avant tout de la variabilité interannuelle plutôt que d'une évolution structurelle des populations.